Envoyé en préfecture le 13/08/2026
Reçu en préfecture le 13/08/2026
Publié le
ID : 044-254400955-20260624-260624B_GOUV_15-DE

DEL n°260624B_GOUV_15

Extrait du Procès-Verbal des délibérations du

Bureau du 24 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin à 14h le bureau du syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière s'est réuni dans la salle de la Goélette dans la Maison du Port de Rozé, à Saint-Malo-de-Guersac, sur convocation du seize juin et sous la présidence de Monsieur Éric Provost, délégué de la communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire et président du syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière.

Délégués présents ou représentés :

MM. Bessière (en visioconférence), Clobert, Cochy, Demarty, Dumez, Fréour, Octor, Perrard, Provost (+ pouvoir de M. Lequerré), Séchet.

Délégués absents non représentés :

Mme Porcher.

MM. Guihéneuf, Louvrier.

Secrétaire de séance : M. Demarty

Financement DREAL de la coordination du projet BâtiRoseau sur l'année 2026

Vu *la Charte du Parc naturel régional de Brière et notamment sa mesure 2.1.6 « Initier de nouvelles filières durables en s'appuyant sur les spécificités et les atouts du territoire » dans laquelle le projet BâtiRoseau s'inscrit,*

Considérant *le projet BâtiRoseau,*

Monsieur le président rappelle le contexte du projet :

1. CONTEXTE GÉNÉRAL DU PROJET BÂTIROSEAU

Le projet BâtiRoseau vise à accompagner la structuration de la filière chaume et roseau, en réponse aux enjeux de transition écologique du bâtiment, de valorisation des matériaux biosourcés, de préservation des savoir-faire et de gestion durable des roselières.

Le Parc naturel régional de Brière assure la coordination générale du projet, soutenu par l'ADEME dans le cadre de France 2030, avec plusieurs partenaires scientifiques, techniques et professionnels. Cette coordination est portée dans le cadre du lot 5 du projet. Elle conditionne la bonne articulation des travaux scientifiques, des expérimentations, de la rédaction des règles professionnelles, de l'animation de la filière et de la diffusion des résultats.

Pour l'année 2026, **Monsieur le président propose** de solliciter une aide financière de la DREAL Pays de la Loire afin de contribuer au financement de cette mission de coordination, à hauteur de 7 000 €.

…/…

Envoyé en préfecture le 13/08/2026
Reçu en préfecture le 13/08/2026
Publié le
ID : 044-254400955-20260624-260624B_GOUV_15-DE

Il est ici précisé que la demande porte exclusivement sur la coordination générale du projet BâtiRoseau en 2026. Elle ne concerne pas un nouveau projet, mais la sécurisation du temps d'animation, de suivi et de pilotage nécessaire à la poursuite du programme engagé.

2. CONTENU DE LA COORDINATION FINANCÉE EN 2026

Le lot 5 assure la cohérence d'ensemble entre les différents volets du projet : recherche scientifique, règles professionnelles, expérimentation, valorisation du roseau hors couverture, animation de la filière et communication.

Coordination technique et scientifique

Le Parc assure le suivi des travaux conduits avec les partenaires scientifiques et techniques du projet. Cette mission comprend l'organisation des échanges, le suivi des livrables, la consolidation des résultats intermédiaires et la mise en relation des analyses scientifiques avec les besoins de terrain exprimés par les professionnels de la filière.

Animation partenariale et structuration de filière

La coordination permet d'animer le réseau d'acteurs impliqués dans BâtiRoseau : chaumiers, coupeurs de roseau, collectivités, laboratoires, organismes professionnels, acteurs de la formation, maîtres d'ouvrage, prescripteurs, associations et partenaires institutionnels.

Suivi administratif, financier et contractuel

Le lot 5 comprend également le suivi administratif et financier du projet, en lien avec les financeurs et partenaires. Il s'agit notamment d'assurer le suivi des conventions, des budgets, des justificatifs, des échéances, des rapports d'avancement et des demandes de versement.

Valorisation et diffusion des résultats

La coordination contribue à la valorisation des résultats du projet auprès des acteurs régionaux et nationaux concernés par les matériaux biosourcés, l'écoconstruction, la gestion des roselières et la structuration de filières locales.

3. COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION EN 2026

Le coût total annuel de l'action de coordination du lot 5 pour l'année 2026 s'élève à 64 150 €.

Poste de dépenses	Montant prévisionnel
Poste de coordination BâtiRoseau	47 520 €
Frais connexes	9 504 €
Frais de mission	7 120 €
Total prévisionnel 2026	**64 150 €**

4. PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Monsieur le président propose le plan de financement prévisionnel suivant :

Financeur	Montant	Taux
ADEME	29 688 €	46,28 %
Saint-Nazaire Agglomération	15 000 €	23.38 %
Parc naturel régional de Brière	12 462 €	19.42 %
DREAL Pays de la Loire	7 000 €	10,91 %
Total	**64 150 €**	**100 %**

Envoyé en préfecture le 13/08/2026
Reçu en préfecture le 13/08/2026
Publié le
ID : 044-254400955-20260624-260624B_GOUV_15-DE

5. INTÉRÊT DE L'AIDE SOLLICITÉE AUPRÈS DE LA DREAL

Le soutien de la DREAL permettrait de conforter la coordination du projet BâtiRoseau sur l'année 2026 et de renforcer son articulation avec les politiques publiques en faveur des matériaux biosourcés, de l'écoconstruction et de la structuration de filières régionales.

Cette aide contribuerait à sécuriser le temps de coordination nécessaire au déploiement d'un projet multi-partenarial complexe, à fort enjeu territorial, environnemental et économique. Elle permettrait également de consolider une filière biosourcée encore fragile, mais porteuse de réponses concrètes aux enjeux de transition écologique du bâtiment, de valorisation des ressources locales et de préservation des milieux naturels associés aux roselières.

La sollicitation de la DREAL s'inscrit en complément des financements déjà identifiés auprès de l'ADEME, de Saint-Nazaire Agglomération et du Parc naturel régional de Brière.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Parc, à l'unanimité, par vote à main levée :

- **valident le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus ;**
- **approuvent le principe d'une demande d'aide financière auprès de la DREAL Pays de la Loire pour la coordination du projet BâtiRoseau en 2026 ;**
- **autorisent le Président à solliciter une subvention de 7 000 € auprès de la DREAL Pays de la Loire ;**
- **autorisent le Président à signer tout document nécessaire au dépôt, à l'instruction et à la mise en œuvre de cette demande de financement.**

Parc naturel régional de Brière
Centre administratif
Ile de Fédrun
214, rue du Chef de l'Ile
44720 Saint-Joachim
Tél. : 02.40.91.68.68
Fax : 02.40.91.60.58
e.mail : info@parc-naturel-briere.fr

Eric PROVOST
Président du SM Parc Naturel Régional Brière
13 août 2026

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Le président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.